

## **Communiqué de la Fondation Hippomène**

**Genève, le 11 juin 2005- Afin de dissiper toute rumeur et malentendu au sujet du financement du Stade de Genève, la Fondation Hippomène confirme qu'elle a désormais décidé de consacrer toute son énergie à la réalisation du projet du Parc Gustave et Léonard Hentsch qu'elle s'est engagée à donner à la Ville de Genève.**

Elle va ainsi offrir à la collectivité un Parc aménagé ainsi que des terrains d'entraînement à Balexert, pour autant, naturellement, que toutes les autorisations nécessaires soient rapidement octroyées ceci dans l'intérêt des futurs utilisateurs. Il s'agit là d'un effort considérable. Toutes les démarches nécessaires destinées à réaliser l'aménagement du site et qui permettront d'offrir ce Parc à la Ville de Genève sont engagées et suivent actuellement leur cours.

Dès le départ, la position de la Fondation Hippomène a toujours été très claire: sa contribution à la réalisation du Stade de Genève n'a jamais été envisagée sous la forme d'une participation financière, mais à travers la donation d'un Parc, aménagé à ses frais sur l'emplacement de l'ancien Stade des Charmilles. Son rôle a donc toujours été celui d'un mécène soutenant depuis 1934 la pratique des sports dans notre canton notamment celui pratiqué par le Servette FC et non d'un partenaire commercial contrairement aux autres acteurs privés : le Crédit Suisse, le groupe Jelmoli et Zschokke, qui comme entreprise générale, a réalisé le magnifique Stade de Genève.

Le geste supplémentaire extraordinaire, qui aurait pu être octroyé l'aurait été dans des conditions rigoureusement symétriques à celles demandées à la Ville de Genève, geste demandé personnellement par M. Laurent Moutinot, Conseiller d'Etat, en charge du dossier, ne devait se faire qu'à la condition expresse que la Ville de Genève accepte de participer à cet effort d'assainissement.

Les citoyens de la Ville de Genève ayant malheureusement refusé de manière très claire d'apporter une contribution supplémentaire au financement du Stade, il revient dès lors à l'Etat et aux partenaires commerciaux de trouver une solution pour la couverture des engagements non encore payés ainsi que pour l'exploitation future de cette infrastructure, incontestablement utile à de notre canton.

La Fondation Hippomène souhaite vivement qu'une solution puisse être trouvée entre les partenaires commerciaux afin de pérenniser l'existence du Stade de Genève, ce qui permettra ainsi à la Fondation du Stade de Genève de ne pas déposer son bilan.

La Fondation Hippomène